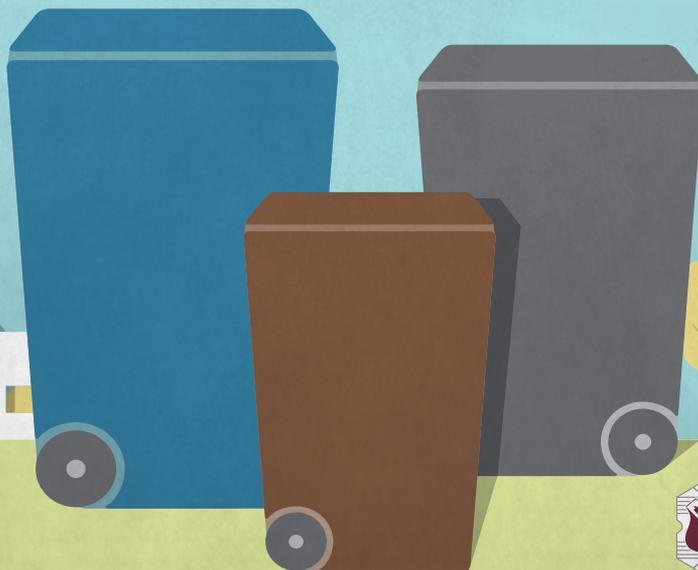


★★★★ *Notre* ★★★★★
TRIO
GAGNANT
★★★★★★★★★★★★★★★★

RÉDUIRE · RECYCLER · VALORISER

**Implantation de la collecte
des matières organiques,
un défi à relever ensemble !**



LA VALORISATION DES RÉSIDUS VERTS ET ALIMENTAIRES

D'ici 2022, les municipalités du Québec devront implanter la collecte des matières organiques putrescibles, dite de « 3^e voie » sur leur territoire. Il s'agit là d'une exigence gouvernementale (Politique québécoise de gestion des matières résiduelles) des plus positives puisqu'elle reflète la vision de développement durable que partagent les municipalités. Des milliers de tonnes de résidus verts et alimentaires seront ainsi détournés des lieux d'enfouissement pour être valorisés sous la forme de compost ou de biogaz.

DESTINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DOMESTIQUES



QUÉBÉCOIS MOYEN LORRAIN MOYEN

369 kg

563 kg

matières résiduelles produites/an

-91 kg

-120 kg

matières recyclées/an

-22 kg

-110 kg

matières compostées/an (ex. : feuilles)

= 256 kg

= 333 kg

matières résiduelles enfouies/an

Avant l'implantation de la collecte des matières organiques, le Lorrain moyen envoyait 30 % plus de déchets à l'enfouissement que le Québécois moyen. En effet, 59 % de nos déchets étaient enfouis.

RÉPARTITION SOUHAITÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



4 % Déchets ultimes

14 % Matières destinées à l'écocentre

37 % Matières recyclables

45 % Matières compostables

Qu'est-ce que LE COMPOST?

Le compost est le produit de la décomposition des déchets organiques. Il s'agit d'un engrais naturel riche, idéal pour le jardin et la pelouse.

Les avantages du compostage

- Produit un excellent fertilisant pour le sol ;
- Valorise les matières organiques en les détournant des lieux d'enfouissement ;
- Réduit considérablement la production de gaz à effet de serre.

Les répercussions de l'enfouissement

- Produit des gaz à effet de serre : méthane (CH_4) et dioxyde de carbone (CO_2) ;
- Contamine les sols ;
- Représente une menace pour la nappe phréatique et les eaux de surface avoisinantes.

Le méthane (CH_4) a un pouvoir de réchauffement de l'atmosphère 21x plus puissant que le dioxyde de carbone (CO_2).

Pour mieux répondre À VOS BESOINS!

- Meilleur service de collecte des résidus verts : ces matières peuvent être déposées dans le bac brun, dans des contenants réutilisables de 150 l ou moins et dans des sacs de papier, placés à côté de votre bac brun, toutes les semaines ;
- Répondre à la demande de nombreux citoyens qui réclamaient ce service depuis plusieurs années.

81,25 % des Lorrains sondés sont favorables !

Un résultat qui a surpassé nos attentes !

Sondage réalisé entre le 29 octobre et le 27 novembre 2015

Merci aux 384 répondants !

Les résultats complets sont disponibles au :
www.ville.lorraine.qc.ca

**DISTRIBUTION
GRATUITE DE
COMPOST LORS DE
LA JOURNÉE VERTE
EN MAI**

UN HORAIRE DE COLLECTES SIMPLIFIÉ !



BAC BRUN

MATIÈRES ORGANIQUES (résidus verts et alimentaires)

Tous les lundis, à l'année
(reportée lors des jours fériés -
consultez le calendrier
des collectes)



RÉSIDUS VERTS EXCÉDENTAIRES

Dans des sacs en papier
ou dans des contenants
de 150 l ou moins.

BAC BLEU

MATIÈRES RECYCLABLES

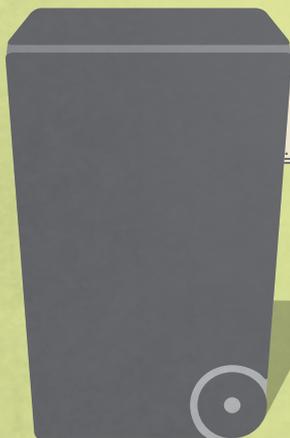
Tous les mardis, à l'année



BAC GRIS

DÉCHETS ULTIMES

Les lundis aux deux semaines,
à l'année (sauf à Noël - consultez
le calendrier des collectes)



**RÉFÉREZ-VOUS
AU CALENDRIER
DES COLLECTES
ANNUEL**

LES MATIÈRES RECYCLABLES DANS

le bac BLEU

Tous les mardis, à l'année



PAPIER ET CARTON

- Journaux, circulaires, revues, livres sans reliure ni couverture et catalogues
- Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- Contenants de liquide (lait, crème, vin, bouillon, crème glacée, etc.) ainsi que berlingots de lait et de jus sans paille
- Boîtes d'œufs
- Rouleaux et boîtes de carton

PLASTIQUE



- Bouchons et couvercles (séparés de leurs contenants)
- Sacs et pellicules de plastique qui s'étirent (sauf pellicule moulante) rassemblés dans un sac noué
- Bouteilles ainsi que contenants et emballages de produits alimentaires, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés avec les symboles



(Le plastique n° 6 n'est pas recyclable.)

MÉTAL



- Papiers, contenants, bouteilles et canettes d'aluminium (consignées ou non)
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles (séparés de leurs contenants)
- Cintres de métal attachés en paquet

VERRE



- Bouteilles et contenants alimentaires, peu importe la couleur

(Le verre recyclable brisé est accepté.)

**FAVORISEZ
LE RÉEMPLOI
DES SACS DE
PLASTIQUE**

**VIDEZ
ET RINCEZ
LÉGÈREMENT
TOUS LES
CONTENANTS**



TRICENTRIS
centre de tri

Renseignements : www.tricentris.com

LES MATIÈRES ORGANIQUES DANS

le bac BRUN

Tous les lundis, à l'année
(reportée lors de journées fériées -
consultez le calendrier des collectes)

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Céréales, grains, riz, pâtes et pain
- Farine, sucre et autres produits alimentaires en poudre
- Fruits et légumes cuisinés ou non (incluant noyaux, pelures et graines)
- Gâteaux et sucreries
- Noix et œufs (coquilles et écales)
- Produits laitiers solides
- Viandes, poissons et fruits de mer incluant coquilles, os, carapaces et gras
- Filtres à café, marc de café, sachets et résidus de thé ou de tisane
- Nourriture pour animaux
- Autres aliments, crus ou cuits, périmés ou non (sans les emballages)
- Restants de table

AUCUN LIQUIDE

Soupe, lait, jus, café, thé,
tisane, yogourt, etc.
Versez-les plutôt dans l'évier
ou la toilette.



Les sacs de plastique,
même biodégradables ou
oxo-biodégradables, ne sont pas
acceptés dans cette collecte.

VISITEZ LE
WWW.MIRONOR.COM
ET VOYEZ COMMENT VOS
MATIÈRES ORGANIQUES
SONT TRANSFORMÉES
EN COMPOST



RÉSIDUS VERTS

- Fleurs et plantes
- Aiguilles et cônes de conifères, feuilles mortes et samares
- Résidus de jardinage et chaume
- Sable et terre en petite quantité
- Rognures de pelouse et d'autres herbacées
- Foin et paille
- Sciures, copeaux et écorces de bois
- Petites branches (moins de 4 cm x 30 cm), brindilles et petites racines (pas de souches ou de bûches)

LES RÉSIDUS VERTS
(FEUILLES MORTES,
RÉSIDUS DE JARDIN)
EXCÉDENTAIRES PEUVENT ÊTRE
DÉPOSÉS DANS DES SACS DE PAPIER
OU DES CONTENANTS
DE 150 L OU MOINS
PLACÉS À CÔTÉ DU BAC BRUN



AUTRES MATIÈRES COMPOSTABLES

- Papier et sacs de papier pour emballer les résidus alimentaires (non cirés)
- Papier parchemin
- Sacs de papier avec pellicule de cellulose (ex. : Sac au sol)
- Vaisselle compostable (sauf les ustensiles)
- Serviettes de table, papier essuie-tout et mouchoirs exempts de produit nettoyant
- Papier et carton souillés par des matières alimentaires (assiettes de carton, boîtes à pizza sans agrafes ni plastique, etc.)
- Cure-dents et bâtonnets de bois
- Cheveux, poils d'animaux et plumes



LES DÉCHETS ULTIMES DANS

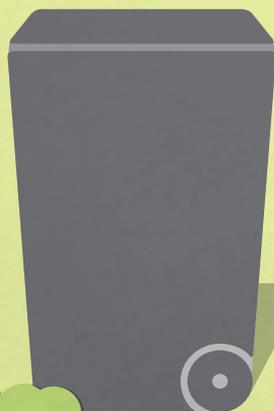
le bac GRIS

Les lundis aux deux semaines,
à l'année (sauf à Noël)



- Couches et produits hygiéniques (ex. : serviettes et lingettes)
- Bouchons de liège et caoutchouc
- Photos
- Vaisselle, miroirs, porcelaine et ustensiles
- Vitre provenant d'une fenêtre ou d'un meuble
- Sacs de croustilles, emballages de plastique qui ne s'étire pas (ex. : pellicules moulantes de type « Saran wrap »)
- Disques compacts ainsi que cassettes audio et vidéo
- Ampoules électriques (sauf au DEL : acheminer à l'écocentre)
- Plastique avec le  ou sans symbole Möbius
- Papier ciré
- Styromousse (ex. : barquettes d'aliments)
- Feuilles d'assouplisseur et charpie de sècheuse
- Essuie-tout souillés par des produits de nettoyage
- Sacs d'aspirateur et leur contenu
- Ouates, cure-oreille et soie dentaire
- Litière et excréments d'animaux
- Chandelles
- Contenants et emballages de carton cirés ou matériaux composites (multicouche avec carton, aluminium et plastique à l'intérieur)

LES
PLASTIQUES
AVEC LE 
OU SANS 
DOIVENT ÊTRE JETÉS
AU BAC GRIS



PLUSIEURS OUTILS POUR VOUS ACCOMPAGNER

LIGNE INFO-ENVIRONNEMENT

Vous avez des questions ? Nous vous invitons à utiliser notre adresse de courriel et notre ligne téléphonique entièrement dédiées à l'environnement : environnement@ville.lorraine.qc.ca, 450 621-8550, poste 333.

TROUSSE DE DÉPART

Lors de l'implantation de la collecte, des trousse de départ ont été distribuées.

BULLETIN MUNICIPAL, SITE INTERNET, MÉDIAS SOCIAUX, INFOLETTRE

Tout au long de l'année, nous communiquons avec vous par l'entremise de ces médias d'information. Abonnez-vous à l'infolettre au www.ville.lorraine.qc.ca/infolettre.

BRIGADE VERTE

Des préposés en environnement sillonneront nos rues, à la suite de l'implantation de la collecte des matières organiques et pendant tout l'été, pour vous offrir du support et des conseils.

Vous avez **DES QUESTIONS?**

Q. J'ai un broyeur à déchets, pourquoi mettre mes résidus alimentaires dans le bac brun ?

R. L'utilisation d'un broyeur d'aliments augmente les quantités de matières en suspension, d'huiles et de graisses acheminées au réseau d'égout, ce qui complique le traitement des eaux usées et des boues. De plus, l'emploi d'un broyeur entraîne le gaspillage d'une bonne quantité d'eau potable.

Q. Comment savoir si le contenu du bac brun n'est pas mélangé avec celui du bac gris ?

R. Les matières ne sont pas ramassées par le même camion, ni envoyées dans le même lieu de traitement.

Q. Je fais déjà mon propre compost, pourquoi participer à cette collecte ?

R. Parce que les composteurs domestiques ne permettent pas de valoriser les matières suivantes : viande, poisson, résidus de viande et produits laitiers.

Q. Ça fait beaucoup de bacs à ranger, j'ai peu d'espace.

R. La Ville remplacera graduellement les bacs gris de 360 litres, lorsque brisés, par des bacs de 240 litres. Les propriétaires de maisons de ville verront quant à eux leur bac gris remplacé par un bac gris de 240 litres sans frais supplémentaires.

Q. J'ai peur que les odeurs, les insectes et les petites bêtes prennent d'assaut mon bac brun.

R. Les matières qui se retrouveront dans le bac brun sont les mêmes qui étaient déposées dans le bac gris. Emballez bien les résidus alimentaires humides dans une papillote de papier journal ou un sac de papier, surtout les résidus de viande et les poissons, et redoublez de vigilance en été. Des trucs et astuces vous seront transmis lors de la distribution des troussees de départ, lors de la soirée d'information et par la brigade verte.



Q. Je ne veux pas acheter des sacs de papier pour gérer les résidus dans ma cuisine.

R. Vous pourrez facilement confectionner une doublure pour votre bac de cuisine avec du papier journal. Un patron de pliage vous sera fourni lors de la distribution des bacs.

Q. En automne, j'ai beaucoup de sacs de feuilles mortes ; le bac brun ne sera pas suffisant pour toutes mes feuilles.

R. Les résidus verts pourront être déposés dans le bac brun, mais également dans des **sacs de papier ou dans des contenants de 150 litres ou moins** placés à côté du bac. Pour économiser temps et argent, vous pouvez aussi opter pour le feuillicyclage et l'herbicyclage.

Q. Qu'en est-il des émissions de gaz à effet de serre supplémentaires produites par les camions qui effectueront cette nouvelle collecte ?

R. L'enfouissement de déchets est encore plus dommageable pour l'environnement parce qu'il produit du méthane (CH_4), un gaz à effet de serre dont le pouvoir de réchauffement dans l'atmosphère est 21x plus puissant que le dioxyde de carbone (CO_2).

Q. Quel en sera l'impact sur le compte de taxes municipales ?

R. La tarification des matières résiduelles reste inchangée. La diminution considérable des déchets ultimes permettra à la Ville de réduire les redevances payées pour chaque tonne de matières résiduelles enfouies. En conséquence, les efforts supplémentaires de tri des Lorrains, tant dans le bac bleu que dans le bac brun, profiteront à toute la population.

Vous avez d'autres questions ?

environnement@ville.lorraine.qc.ca | 450 621-8550, poste 333



Information

Ville de Lorraine
33, boulevard De Gaulle
Lorraine (Québec) J6Z 3W9
450 621-8550, poste 333

environnement@ville.lorraine.qc.ca
www.ville.lorraine.qc.ca



Ville de LORRAINE

